





SYNDICAT CGT ARGEDIS DES STATIONS TOTAL

Suivez-nous sur   @cgtargedis et sur le forum www.cgtargedis.fr

Création d'une nouvelle société pour l'activité restauration Sous la convention collective de la restauration rapide

La direction a décidé de créer une 4^{ème} société au sein de l'UES ARGEDIS comme la législation le lui permet. Les 3 sociétés actuelles sous le périmètre de l'UES sont la SAS ARGEDIS, la SNC LOIRETAL et l'EURL LOGEDIF

Actuellement ARGEDIS exploite 180 stations-service en gestion directe sous la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile (CCNSA) et 3 plateformes RH : Lançon de Provence, Tours, Siège social à Rueil-Malmaison.

Les organisations syndicales ont été convoquées pour négocier les contours de cette nouvelle société qui serait créée pour augmenter l'accessibilité des appels d'offre sur et hors autoroute, sous **la convention collective de la restauration rapide...**

Cette société intégrerait lors des appels d'offre remportés par ARGEDIS des relais avec de la restauration ; KFC, Burger King, cafétérias Strato.

Les demandes de la CGT pour les salariés ARGEDIS :

- Les salariés actuellement ARGEDIS avec de la restauration n'intègrent pas la nouvelle société
- Lors d'un gain d'appel d'offre d'un relais ARGEDIS « historique » avec de la restauration, ce dernier n'intègre pas la nouvelle société
- Sécurisation des parcours professionnels lors de mutation sur un relais avec la convention collective de la restauration rapide.

Les demandes de la CGT pour la nouvelle société :

- Le maintien de la convention collective des services de l'automobile (CCNSA) et du capital de fin de carrière pour les salariés que l'on intègre qui sont sous cette convention
- La mutuelle ARGEDIS
- 13eme mois
- Œuvres sociales CSE...
- Majoration jours fériés et dimanches

La CGT ARGEDIS défend l'intérêt général, nous vous tiendrons informés de la suite de la négociation, nous serons vigilants pour que cette nouvelle société ne précarise pas les salariés qui l'intégreront.

“Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu.”

Djamila MEHIDI 06.25.89.71.06 / Jérôme DUPOUY 06.25.89.71.03